

CONSEIL D'ECOLE du 03 mars 2023

ECOLE PRIMAIRE D'USSAC

Présents :

La directrice : Mme Précigout

Les enseignantes : Mmes Sausse, Lefèvre, Virolle-Trieux, Hachez, Estel-Wattel, Serre, Méraud, Escure, Laudy, Lapeyre, Goulmy et Vincent

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Parat, Dumont, Taurines, Broussolle-Clauzade, Sieg, Reynier, Yssartier, Sauvestre, Mrs Gibaud, Laflaquière, Lange et Durot.

Les représentants de la mairie : M. Bosselut, maire d'USSAC et Mme Chevreuil, adjointe aux affaires scolaires

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Trichet

Excusé.e.s : Mmes Folch, Theil, Lemasson, Mme Liraud

Secrétaires de séance : Mmes Méraud, Goulmy

Ordre du jour :

- Préparation de la rentrée 2023
- Projets
- Bilan activités APE
- Travaux ; investissements.
- Questions diverses

1) Préparation de la rentrée 2023.

Les effectifs actuels sont les suivants :

- Site maternelle : 116 élèves
- Site élémentaire : 197 élèves

Soit 313 élèves sur l'ensemble de l'école (+2 élèves depuis septembre).

La projection pour la rentrée prochaine serait de 312 élèves (départ de 38 CM2 et arrivée de 37 PS). Une enquête concernant la rentrée prochaine sera diffusée prochainement aux familles, afin d'affiner le nombre d'élèves présents.

L'école ne sera pas concernée par une mesure de carte scolaire : aucune fermeture de classe n'est à prévoir pour la rentrée 2023.

Les inscriptions des PS pour la rentrée 2023 ont déjà commencé depuis le mercredi 1^{er} mars, et se poursuivront jusqu'au vendredi 12 mai. Les parents doivent d'abord aller inscrire leur enfant en mairie, puis prendre rendez-vous auprès de la directrice pour l'inscription école. Ils devront alors être munis de l'imprimé mairie, du carnet de santé et du livret de famille.

Organisation scolaire : la semaine de 4 jours est une organisation dérogatoire, valable 3 ans. Les délibérations en conseil d'école et conseil municipal ont été réalisées il y a 2 ans, nous n'avons donc pas besoin de revoter cette année.

⇒ **La demande de dérogation sera à prévoir lors du conseil d'école de mars 2024.**

2) Projets.

Bilan Noël :

Nous remercions la Mairie qui nous a versé une subvention pour Noël. Cette année, nous avons pu proposer soit des spectacles ou une sortie cinéma aux enfants.

- Cycle 1 : « Enfin Poule Rousse en deux fins », de la compagnie Théâtre Billenbois
- Cycle 2 : « Fifty fifty » de la compagnie Rêve en Vie
- Cycle 3 : « Donne-moi des ailes » au cinéma le Rex

Un goûter a également été organisé pour toutes les classes le jeudi 15 décembre.

« Les allumés d'USSAC » avec le Pays d'Art et Histoire :

Après plusieurs mois de préparation, dans les classes, au centre de loisirs, lors d'ateliers publics, la fête des lumières a eu lieu sur la commune les 20 et 21 janvier.

Cf feuille bilan du PAH.

USEP : participation des classes suivantes pendant les périodes 2 et 3 :

- Cycle basket : à terminer cette période, pour les classes de Mmes Theil, Goulmy et Folch.
- Cycle foot en cours : classes de Mmes Laudy et Lapeyre
- Rencontre handball pour la classe de Mme Vincent

Concert JMF :

- Participation des classes de Mmes Serre, Méraud et Escure à « Poethina » le vendredi 27 janvier : poèmes mis en musique (musique Brésilienne).

Ecole et cinéma :

- « Ponyo sur la falaise » pour les 3 classes de MS/GS et les 5 classes du cycle 2 le 12 janvier.
- « Le jour où la Terre s'arrêta » pour les 4 classes de cycle 3 le 05 janvier.
- « Le roi et l'oiseau » pour les 9 classes de l'élémentaire le jeudi 23 février.

Projet « Dis-moi dix mots à tous les temps »

La classe de CM1/CM2 (Mme Goulmy) a réalisé une vidéo, « Les clés du temps », et a remporté le prix coup de coeur du cycle 3.

Classe découverte :

Le départ pour La Martière est imminent, puisque les élèves de CE1/CE2 des classes de Mme Laudy et Lapeyre s'y rendent du 06 au 10 mars, soit la semaine prochaine.

Thème du séjour : le patrimoine marin.

Interventions dans les classes :

- Suite des interventions sur le thème du harcèlement avec les gendarmes : classe de Mme Theil en octobre/novembre et classes de Mmes Folch, Goulmy et Vincent.
- Les PS/MS de Mme Lefèvre ont assisté à un spectacle vivant, intitulé « Graines d'histoires », au New Danse Studio, le 27 janvier.
- Animation sur l'eau, en partenariat avec le CPIE : classes de Mmes Lapeyre et Theil
- Visite des archives (Tulle) le jeudi 02 mars : classe de Mme Theil.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Bilan financier : 4.517,36 euros au 17 février 2023.

Quant au photographe, celui-ci viendra fin avril réaliser les photos de classes.

Les photographies individuelles ont rapporté 2.078,10€ (1.507,80€ en 2022) à la coopérative scolaire. Pour les élèves qui étaient absents au mois d'octobre, le photographe les prendra en photo comme cela se fait chaque année.

3) Bilan activités de l'APE :

- Participation au Téléthon ; course d'orientation (peu de participants en raison de la météo).
- Noël de l'APE : location de jeux en bois, château gonflable, buvette, ateliers créatifs, maquillage, association SUD. Ce fut une belle journée.
- Allumés d'Ussac : vente de gâteaux + stand maquillage ; avec 1.200€ de bénéfices (dont 600€ reversés au Pays d'Art et D'Histoire).
- Vente de sapins : 400€ de bénéfices
- En cours : vente de chocolats pour Pâques. L'APE souhaite offrir des chocolats pour les enfants ukrainiens.
- Partenariat avec la boutique éphémère
- Loto de l'APE : le 1^{er} avril
- Une vente d'objets avec Initiatives est en cours de réflexion.
- Les jeux pour la maternelle sont commandés.

4) Travaux / investissements

Travaux / Investissements : nous remercions la municipalité pour les efforts financiers engagés.

- Remplacement du photocopieur de la maternelle par un photocopieur couleur pendant les vacances de février / échange du photocopieur noir et blanc du C2 par celui de la maternelle en attendant son remplacement.
⇒ M. Bosselut indique que le photocopieur C2 est commandé.
- Installation nouveau portail cour C3
- Demande de dotation informatique (DETR) : un remplacement de VPI + 15 tablettes + 1 ordinateur portable => VPI + tablettes acceptées
- Remplacement des huisseries (+ stores) dans la classe de Mme Laudy.

5) Questions diverses :

Serait-il possible que l'école participe au rencontre sportive inter-établissements comme le cross de l'USEP par exemple ?

Réponse Ecole : Pour participer au cross USEP, il faut avoir participé à la rencontre de secteur, qui ne se fait plus sur Ussac. Ceci engendrerait donc un coût supplémentaire pour la Mairie. De plus, l'école fait découvrir de nombreuses activités sportives : nous privilégions donc la diversité proposée (ce qui ne nous empêche pas de faire de l'endurance dans les classes de l'élémentaire).

Malgré les annonces lors du conseil d'école de mars 2022, les ATSEM ne sont pas remplacées. Elles ne le sont que sur le temps de garderie et de cantine. De plus, comment est envisagé le départ en retraite de Nicole et Magalie ?

Réponse Mairie : En ce qui concerne les absences, M. Bosselut précise qu'il y avait un manque d'effectifs à cette période-là et que ce fut un choix que de non remplacer le temps de formation d'une des ATSEM. Toutefois, la Mairie essaiera de remplacer des demi-journées.

Un recrutement est prévu pour les départs en retraite de Nicole et Magalie. Il est difficile de recruter ce type de personnel. En effet, après 18 mois de CDD par le centre de gestion, il n'est plus possible de garder une ATSEM qui n'a pas le concours : c'est le cas pour Hélène INCARDONA.

Répondeur sur les téléphones des 2 sites et amplificateur de WIFI (classes de Mmes Méraud et Theil) : où cela en est pour nous expliquer la démarche pour les installer ?

Réponse Mairie : il est impossible techniquement d'installer un répondeur ; pour cela, il faudrait fibrer le réseau Mairie. Un renvoi d'appel est quant à lui possible. En ce qui concerne l'amplificateur WIFI, cela doit être techniquement possible. Pour la maternelle, il est possible de mettre un interphone comme à l'élémentaire.

Concernant les logements du lotissement des Combettes, savez-vous le nombre de familles qui vont arriver ? l'impact sur le nombre de nouvelles inscriptions sur l'école ?

Réponse Mairie : En novembre, M. le Maire précise que 20 appartements seniors ont été livrés. En mars, livraison de 20 nouveaux logements (très peu d'enfants). Il faut attendre la livraison des maisons T3 et T4 en juillet, puis en 2024 pour savoir s'il y aura de nouvelles arrivées et si elles seront importantes ou non.

Est-il vrai que l'ASVP est intervenu à la cantine de l'élémentaire ? Si oui, pouvez-vous nous expliquer les circonstances de cette intervention ?

Réponse Mairie : L'ASVP est passé pour chercher son repas et a demandé aux enfants de faire moins de bruit. Il n'a pas été faire de la surveillance mais a profité de son passage pour intervenir car il y avait beaucoup de bruit.

Il semblerait qu'il y ait des problèmes de quantité de nourriture à la cantine. Des enfants n'auraient qu'un kiwi ou plutôt une demi-quantité ?

Réponse Mairie : M. Bosselut précise les recommandations officielles (2015) et exprime le fait que les grammages adaptés à chaque classe sont respectés. Les menus d'autres communes sont cités : fromage ou dessert proposé. Le souci est principalement pour les fruits ainsi que la « repasse ». Mme Chevreuil va étudier ce problème de fruit.

Des enfants se plaignent du bruit à la cantine maternelle, est-il possible d'essayer de raccourcir le service, de le scinder en deux ou d'installer des blocs acoustiques pour limiter le bruit ? Nous souhaiterions également faire des relevés du nombre de décibels. Est-ce possible ?

Réponse Mairie : Le relevé du nombre de décibels est tout à fait possible. Cela a été fait à l'élémentaire et des panneaux acoustiques ont été installés. L'étude va être faite à la maternelle. Les parents redemandent une réflexion collective sur ce temps de repas, qui est relativement long. Ce temps de repas semble nécessaire pour la Mairie. M. Trichet nous informe que certaines écoles ont fait le choix de décaler d'un quart d'heure le début du repas. En conclusion, des échanges sont nécessaires avec les personnels (ATSEM + agents de la cantine maternelle) concernant une éventuelle réduction du temps de repas, ainsi que le problème de redéploiement des agents (décalage d'1/4h et/ou problème de surveillance si 2 services).

Est-ce que le prix des repas va augmenter ?

Réponse Mairie : Une hausse de 3% est prévue pour la fin de l'année scolaire.

La directrice remercie les membres présents à la réunion de ce soir.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 27 juin 2023.

Les questions des parents seront à remettre à la directrice le lundi 22 mai 2023.

Vu, les secrétaires de séance
Mme MERAUD Mélanie
Mme GOULMY Carole

Vu, la représentante des parents d'élèves
Mme SIEG Nathalie

Vu, la directrice
Mme PRECIGOUT Anne